

Décembre 2023

Lettre d'accompagnement au formulaire

## Recensement statistique des cas de mariages et de relations forcés pour le suivi national 2023

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du contrat de subventionnement existant entre le Service contre les mariages forcés, le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG et le Secrétariat d'État aux migrations SEM, le Service contre les mariages forcés effectue un monitoring 2023 des cas de mariages forcés.

Vous trouverez donc ci-joint un formulaire de recensement statistique des mariages forcés. Nous vous en serions très reconnaissants si vous pouviez le faire circuler dans vos réseaux. Si vous êtes confrontés à une personne en situation de contrainte dans le choix de son-sa partenaire dans le cadre de votre activité professionnelle, nous vous prions de bien vouloir en informer le Service contre les mariages forcés en complétant le formulaire. Les formulaires seront ensuite rassemblés, examinés et évalués par le Service contre les mariages forcés. Dans le cadre de ce processus, l'anonymat des personnes concernées sera strictement respecté et la protection des données sera pleinement assurée. Les résultats du monitoring sont publiés sous forme anonyme et résumée dans un rapport succinct.

Une telle enquête statistique est importante, surtout dans un domaine où il est difficile de recueillir des données fiables et représentatives. Les résultats permettront de renforcer la prise de conscience du phénomène des mariages forcés en Suisse et de développer des mesures adéquates. Ces données sont également importantes pour déterminer à quel point il est nécessaire de prendre des mesures complémentaires.

Vous trouverez de plus amples explications sur le suivi (cadre, durée, consignes pour remplir le formulaire, etc.) dans la foire aux questions ci-jointe. Le délai d'envoi pour l'année 2023 a été fixé au 15 mars 2024.

Le Service contre les mariages forcés reste à votre disposition pour tout complément d'information et vous remercie pour votre participation !

Meilleures salutations,  
Service contre les mariages forcés – Centre de compétence national



Anu Sivaganesan MLaw, Juriste  
Présidente



Bettina Frei Dr. Phil I, Ethnologue  
Directrice

Pièces jointes :

- Formulaire de recensement statistique des mariages forcés
- Foire aux questions (« FAQ »)